

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 19 mai 2026, à 18h30, au local 104.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Dominique Arsenault	Représentante des parents
Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Anne Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Malory Grondin	Représentante des enseignants-tes
Alexandra Hudon	Membre de la communauté
Émilie Hunter	Représentante des parents
Mariana Montoya	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Éliane Bouchard	Directrice
-----------------	------------

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente du conseil d'établissement Anne-Sophie Duval souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 31.

CÉ-25/26-37

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 MAI 2026

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié en ajoutant :

Au point 13 - Autres sujets

- 13.1 Bon coup
- 13.2 Vestiaires de l'école

ADOPTÉE

CÉ-25/26-38

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AVRIL 2026 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Rosalie Bérubé-Lalancette et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 avril, tel que modifié :

Au point 15.1

- Correction du mot arbitre à deux endroits

SUIVIS :

1. Madame Éliane prend la parole et indique ne pas avoir reçu de retour de la part des parents concernant l'utilisation excessive des écrans au service de garde. Madame Bouchard précise que, la semaine dernière, un courriel a été transmis aux parents afin de les informer qu'exceptionnellement, les élèves visionneraient un film. Cette communication visait notamment à leur permettre d'ajuster le temps d'écran à la maison.
2. Madame Élianne Bouchard annonce aux membres du conseil d'établissement qu'elle est officiellement en poste pour quelques années à l'école Guillaume-Mathieu.
3. Les parents des élèves du préscolaire ont reçu, la semaine dernière, une communication relative à la journée d'accueil des futurs élèves, laquelle incluait plusieurs informations importantes concernant le déroulement de cette journée.
4. Madame Rosalie Bérubé-Lalancette informe les membres du conseil qu'elle a entrepris des démarches auprès de la compagnie Fournel Bicycles quant à la possibilité d'obtenir une commandite pour des supports à vélo. La compagnie a manifesté son intérêt à faire don d'un support à vélo en métal. Madame Bérubé-Lalancette est actuellement en attente des dimensions. Elle souligne être consciente qu'un seul support ne suffira pas à répondre aux besoins de l'ensemble des élèves se déplaçant à vélo, mais considère cette initiative comme un premier pas.
5. Le lancement officiel des carnets de route a eu lieu la semaine dernière. L'équipe-école est consciente que cet outil ne permettra pas, à lui seul, d'éliminer l'ensemble des comportements de violence, mais il constitue une démarche essentielle pour rejoindre la majorité visée. Le travail s'effectue actuellement autour d'une cible prioritaire, soit la communication verbale et non verbale. Nous observons d'ailleurs déjà une amélioration au niveau de la communication verbale chez les élèves.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Trois parents sont présents à la séance de ce soir ainsi qu'un groupe d'enseignants qui souhaite s'exprimer devant les membres du conseil d'établissement ce soir.

Madame Marie-Caroline Proulx, représentante des enseignants, prend la parole et souligne une augmentation préoccupante de la violence au sein de l'école, qui affecte à la fois les élèves et le personnel enseignant. À notre école, il y a

actuellement 87 plans d'intervention actifs et 10 protocoles personnalisés pour la gestion du comportement. Malgré toutes ces mesures ainsi que la mise en place d'objectifs précis visant à améliorer le bien-être et le sentiment de sécurité, plusieurs incidents récents ont fragilisé ce climat essentiel. La situation est aggravée par un manque de ressources, notamment en techniciens en éducation spécialisée, ainsi que par une application inégale des mesures prévues au plan de lutte contre la violence et l'intimidation par les différents intervenants.

Les enseignants dénoncent également certaines interventions jugées inadéquates, qui contribueraient à banaliser la violence et à en accentuer les effets. Des exemples concrets sont cités afin d'illustrer les conséquences sur le quotidien scolaire : perturbations en classe, sentiment d'insécurité chez les élèves et le personnel et perception d'injustice dans la gestion des comportements. On appelle ainsi à une mobilisation collective et la collaboration de la famille pour rétablir un environnement sain et sécuritaire pour tous.

5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée en lien direct avec les capsules de formation.

6. APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES (ART.87)

Aucune nouvelle sortie n'exige une approbation à cette séance.

Madame Annick Boudreau prend la parole et informe les membres du conseil d'établissement que les élèves de son groupe ont eu la chance de participer à un projet de médiation culturelle, réalisé en partenariat avec le Moulin des Jésuites.

La médiation culturelle est une démarche visant à créer des liens entre la population et les arts ou la culture, afin de les rendre plus accessibles, démocratiques et participatifs.

Dans ce cadre, en collaboration avec l'artiste Elbé, les élèves ont conçu une fresque sur bois qui sera exposée au Moulin au cours de l'été. Le lancement officiel aura lieu le 18 juin, vers 18 h.

Les parents seront invités à assister au dévoilement des œuvres par l'entremise de l'Info-Parents du mois de juin.

APPROUVÉE

7. APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay présente le document intitulé « Règles de régie interne du service de garde 2026-2027 ». Elle précise que la structure du document a été modifiée afin de répondre à une volonté d'uniformisation du Centre de services scolaire pour l'ensemble des écoles. Toutefois, chaque établissement conserve la possibilité de personnaliser certaines sections, notamment dans l'encadré prévu à cet effet pour y inclure des éléments propres à son milieu.

Madame Tremblay informe les membres qu'il ne sera pas possible de devancer l'heure de fermeture du service de garde à 17 h 45, et ce, même en l'absence d'élèves jusqu'à 18 h 00.

Elle annonce également qu'à compter de l'année scolaire 2026-2027, trois blocs d'une heure seront ajoutés pour l'aide aux devoirs, destinés aux élèves de 3e année et plus. Les places étant limitées, des groupes de 20 à 22 élèves seront formés.

À la suite de l'identification de quelques coquilles dans le document, l'approbation des règles de régie interne du service de garde est reportée à la prochaine séance du conseil d'établissement, prévue le 16 juin prochain.

CÉ-25/26-39 8. APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 2026-2027(ART.88)

Madame la directrice, Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du conseil d'établissement que l'organisation des services complémentaires et particuliers pour la prochaine année scolaire 2026-2027 se présente comme suit :

- Statut quo en orthophonie;
- Statut quo en psychoéducation;
- Ajout en orthopédagogie (113 % par rapport à 78 % cette année);
- Diminution au niveau du nombre de T.E.S. (Un TES payé par le CSSPS, ne sera pas reconduit);
- Statut quo mentorat 1 jours/ cycle et 2 jours d'aide à la direction;
- Statut quo aide à la classe au préscolaire.

APPROUVÉE

9. POLITIQUE CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le Centre de services scolaire lance une consultation auprès des membres des conseils d'établissement relativement à la politique concernant les contributions financières avant l'adoption de celle-ci. Le document a été transmis préalablement à l'ensemble des membres pour consultation.

Cette politique vise à encadrer les contributions financières pouvant être exigées des parents pour les biens et services offerts dans les établissements scolaires. Elle fait suite à l'adoption du projet de loi 106, qui impose aux Centres de services scolaires l'obligation de se doter d'une telle politique.

De plus, elle vise à assurer une interprétation uniforme des textes légaux dans le respect de l'autonomie des diverses instances et de la délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries.

La question de gratuité scolaire et des frais chargés aux parents demeurent un enjeu important, notamment en raison de son impact sur le budget des établissements et sur les activités offertes aux élèves.

À la suite des échanges, aucun commentaire n'est formulé et aucune recommandation ne sera transmise au Centre de services scolaire.

10. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay prend la parole et informe les membres qu'en raison du manque de personnel, la période du dîner sera de nouveau scindée en deux. Ainsi, les élèves plus jeunes prendront leur repas à 11 h 30, tandis que les plus âgés mangeront à 12 h 05. Compte tenu de la réduction de la durée des périodes de dîner, il est demandé aux parents de privilégier les repas froids ou l'utilisation de thermos.

Par ailleurs, madame Tremblay mentionne avoir fait appel à d'anciens membres du personnel du service de garde ainsi qu'à du personnel occasionnel afin de trouver des éducateurs et de limiter les répercussions du manque de personnel sur la qualité des services offerts. Madame Alexandra Huon, représentante de la communauté, intervient pour indiquer qu'elle pourrait contribuer à cet effort. En effet, les camps du Patro de Charlesbourg ne débutant que le 29 juin, elle pourrait vérifier la disponibilité de ses moniteurs pour venir prêter main-forte à l'école d'ici le début des camps.

Dans le cadre de la journée pédagogique du 29 mai, le service de garde organise une activité thématique « voyage à New York », au cours de laquelle plusieurs activités spéciales sont prévues.

Enfin, l'équipe du service de garde travaille actuellement à l'élaboration de la programmation des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2026-2027. Il demeure toutefois difficile de planifier des activités à l'extérieur de l'école en raison des coûts élevés liés au transport par autobus. Depuis plusieurs années, le

service de garde dispose d'un budget de 120 \$ par enfant pour la planification de ces journées.

11. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres que l'école Guillaume-Mathieu a reçu dix (10) vélos d'équilibre offerts par Promutuel. Ces vélos seront principalement utilisés dans le gymnase, surtout par les élèves du préscolaire.

Le 22 mai prochain se tiendra notre traditionnelle Course GM. Les élèves du premier cycle effectueront un tour de l'école, ceux du deuxième cycle en feront deux, tandis que les élèves du troisième cycle parcourront trois tours. Cette activité est toujours très appréciée, tant par les élèves que par les parents.

Le 25 mai prochain, les élèves de troisième secondaire du programme PEI de la Polyvalente de Charlesbourg organiseront des Olympiades destinées aux élèves de notre école. Chaque classe représentera un pays et participera à diverses épreuves amicales.

Par ailleurs, tous les lundis matin, l'ensemble de l'école se réunit lors d'une rencontre sur la plateforme TEAMS. Ce moment permet de souligner les bons coups et de faire un suivi des carnets de route. Il s'agit d'une occasion privilégiée d'échanger avec les élèves et l'ensemble du personnel.

12. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Émilie Hunter prend la parole et informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 3 juin prochain. Donc, il n'y a pas de compte rendu à présenter à la séance de ce soir.

13. AUTRES SUJETS :

13.1 Bon coup

Madame la présidente Anne-Sophie Duval prend la parole et souligne le fait que le ménage de la cour s'est effectué rapidement cette année. La cour est propre et c'est agréable pour les élèves.

Madame Tremblay mentionne que lors de la dernière journée pédagogique, les élèves ont réalisé une corvée de ramassage.

13.2 Vestiaires

Lors de la première séance du conseil d'établissement tenue en octobre dernier, madame Anne-Sophie Duval a soulevé une réflexion concernant la notion d'intimité et de consentement dans l'utilisation des vestiaires, à la suite de commentaires reçus de parents et d'élèves. Elle avait alors invité les membres à réfléchir à cette question afin d'en discuter collectivement.

Madame Duval mentionne que le fonctionnement actuel des vestiaires semble en décalage avec les valeurs véhiculées dans les écoles, notamment en matière de respect de l'intimité et de consentement. En effet, dans le cadre des cours d'éducation physique, les élèves sont appelés à se changer devant leurs pairs (de même sexe), ce qui peut susciter un malaise chez certains. Selon les commentaires recueillis auprès d'élèves et de parents, plusieurs élèves ne se sentent pas à l'aise dans ce contexte. De plus, il est souligné que le nombre de cabines fermées est insuffisant pour répondre aux besoins de tous. L'absence de supervision dans les vestiaires peut également favoriser des commentaires inappropriés sur l'aspect physique du corps ou les sous-vêtements, ce qui peut nuire à l'estime de soi.

Madame Duval indique que certains établissements sportifs ont déjà mis en place des solutions, telles que l'installation de vestiaires portatifs, de cabines individuelles ou de rideaux. Une autre piste évoquée consiste à installer des vestiaires portatifs à l'extérieur du gymnase, par exemple dans le passage, afin de permettre une meilleure supervision des élèves.

Madame Mariana Montoya prend ensuite la parole et souligne l'importance de ne pas transmettre aux enfants un sentiment de honte lié à leur corps. Elle insiste sur la nécessité de valoriser la diversité corporelle et d'accompagner les élèves dans l'acceptation des différences.

Madame la directrice, Éliane Bouchard, mentionne pour sa part qu'un travail de sensibilisation et d'éducation demeure nécessaire sur cet enjeu. Elle propose d'intégrer une question spécifique sur les vestiaires dans le sondage portant sur le bien-être des élèves. Elle ajoute qu'elle abordera ce sujet avec les membres du comité bienveillant et qu'elle consultera l'équipe-école afin de vérifier s'il existe une problématique réelle à cet égard. Entre-temps, les élèves qui le souhaitent peuvent utiliser les cabines de toilette actuellement disponibles dans les vestiaires pour se changer.

CÉ-25/26-41

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Audrey Fortin et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 30. La prochaine séance se tiendra le mardi 16 juin 2026. Les membres sont invités à se présenter à 18 h 00 pour un moment convivial afin de souligner le travail accompli au cours de l'année.

ADOPTÉE

La directrice

(S) Éliane Bouchard

Éliane Bouchard

La présidente

La secrétaire

(S) Anne-Sophie Duval

(S) Mélissa Sabourin

Anne-Sophie Duval

Mélissa Sabourin